

ATTENTION AUX DETAILS ET PRATIQUES AU PRESENT DANS UN DISPOSITIF DE VISITES MEDIATISEES :

**une modalité d'intervention au cœur d'enjeux et de prescriptions en tension dans un
contexte d'aide-contrainte et de prévention des risques**

*Stroumza K., Pont A.-F., Pittet M., Fersini F., Mezzena S., Seferdjeli L., Friedrich J.,
Krummenacher L.¹*

Avec les éducateurs d'Espace Contact : N. Vigne Nardi, D. Fuehrer, Y. Bertin

Intervention organisée par le Service de protection de la jeunesse - SPJ

Unité de pilotage des prestations éducatives contractualisées - UPPEC

30 novembre 2018,

à l'Association du Châtelard²

Préambule : Espace Contact et son dispositif de visites médiatisées

Le dispositif de visite médiatisée EC vise à favoriser la construction, le maintien, la restauration d'un lien entre un enfant placé (en famille d'accueil ou en institution) et son parent, parce qu'il a été décidé en amont, pour différentes raisons (maltraitance, négligence, ...), que ces parents n'ont plus le droit de voir leur enfant sans la présence d'un tiers. EC intervient sur la base d'un mandat d'un service placeur (Office des curatelles et tutelles professionnelles - OCTP) ou SPJ (Service de protection de la jeunesse) qui détermine les différents éléments du cadre dans lequel se dérouleront ces visites médiatisées (notamment leur durée et leur fréquence ainsi que les modalités de présence du professionnel durant celles-ci).

Différentes bases légales orientent ce dispositif de visites médiatisées qui s'inscrit dans le dispositif vaudois de protection de l'enfance. De manière non exhaustive, nous pouvons relever que :

- au niveau international, la convention des droits de l'enfant – ratifiée par la Suisse en 1989 – art 9. A13 mentionne que « les Etats parties respectent le droit de l'enfant séparé de ses deux parents ou de l'un d'eux d'entretenir régulièrement des relations

¹ Appartenances institutionnelles : HES-SO / HETS Genève pour KS, MP, SM ; HES-SO/EESP Lausanne pour AFP ; HES-SO / HEDS Genève pour LS ; Université de Genève, secteur formation des adultes pour JF ; FF et LK sont travailleurs sociaux.

² Ce texte est une version légèrement remaniée (ajout d'une synthèse et modification du titre), même si une tonalité proche de l'oral a été préservée, de notre exposé du 30 novembre. Il reprend l'analyse présentée dans la conférence du 22 novembre donnée à l'occasion de la commémoration des 10 ans d'EC, cette conférence-là mettait l'accent sur la question de la participation (et non pas des risques comme dans ce texte-ci). Texte du 22 novembre 2018 disponible sous le site internet du Châtelard.

L'exposé reprend l'analyse de l'exemple qui figure dans un article soumis à la Revue Sciences et Actions sociales.

personnelles et des contacts directs avec ses deux parents, sauf si cela est contraire à l'intérêt de l'enfant » ;

- au niveau cantonal, la Loi sur la protection des mineurs (entrée en vigueur en 2006) a notamment pour but la protection du mineur « menacé ou en danger dans son développement en vue de rétablir les conditions favorable à son développement (...) tout en visant à réhabiliter les compétences parentales » (art. 4a).

INTRODUCTION

- Favoriser la rencontre de nos intérêts

En préambule nous aimerions vous dire comment nous avons organisé le contenu de notre intervention. Si les pratiques d'Espace Contact (EC) sont un intérêt que nous avons en commun, ce sont depuis des positions, des responsabilités, des compétences différentes. Nous avons essayé de trouver une manière de présenter les résultats de notre recherche qui tente de répondre à ces différents intérêts, après avoir discuté avec Linda Gachet, Bertrand Martinelli, François Gorgé, Françoise Hautier et des professionnels d'Espace Contact mais sans évidemment complètement savoir ce qui vous intéresse chacun, depuis les positions qui sont les vôtres. C'est donc un pari que nous avons fait, et nous espérons que chacun y trouvera quelque chose qui l'intéresse et qui suscite discussion entre nous. C'est une occasion pas si fréquente de pouvoir ainsi essayer de faire se rencontrer nos différents intérêts. Nous remercions le SPJ de l'organisation de cette demi-journée, ainsi qu'Espace Contact pour accepter de visibiliser ainsi leurs pratiques.

En tant que chercheurs dans une Haute Ecole Spécialisée (HES), nous avons en effet le souci et même la responsabilité que les recherches que nous menons soient utiles pour le champ professionnel, qu'elles soient au service des pratiques du champ, des institutions et des publics du travail social. Nous avons aussi le souci, comme formateurs cette fois, d'ajuster les dispositifs de formation aux évolutions des pratiques, à ce qui se développe sur les terrains.

Avec deux difficultés majeures :

- comment décrire ce qui s'innove dans les pratiques, ce qui marche (une description 'en plein' des pratiques et pas uniquement en creux, ce qui n'empêche pas un esprit critique) sans le réduire, l'écraser avec des catégories, des théories ou discours déjà existants ; sans perdre la dimension très concrète, sensible, des pratiques ; et sans perdre leur complexité ;
- comment décrire les compétences professionnelles (dans un dispositif de formation avec un diplôme unique, et des orientations) en prenant au sérieux les spécificités des situations, des mandats ? comment tenir à la fois transversalité et spécificité ? Nous rejoignons là depuis notre perspective la préoccupation exprimée par Bertrand Martinelli.

- Notre démarche de recherche

Pour répondre à ces enjeux, nous adoptons une démarche dite d'analyse de l'activité, c'est-à-dire que nous avons été observé puis filmé des visites (16) et nous avons réalisé ce qu'on appelle, dans notre jargon scientifique, des entretiens d'autoconfrontation (AC) (22), c'est-à-dire que nous avons regardé les films avec les professionnels (un, puis deux ou trois, puis toute l'équipe (une dizaine), et aussi une AC avec une maman), avec de notre côté des étonnements, des questions, ce que nous ne comprenions pas, ce que nous croyions comprendre, et aussi des questions, interrogations, réactions des professionnels. Avec le pari méthodologique que ce qui intéresse les professionnels est intéressant pour nous, chercheurs.

Notre idée était aussi que les professionnels puissent se saisir du dispositif de recherche pour l'orienter vers ce qui leur paraissait utile pour leur pratique : revoir tel moment d'une visite, seul puis en équipe. Nous sommes aussi revenus régulièrement vers l'ensemble de l'équipe pour présenter ce que nous comprenions de leurs pratiques, notamment en faisant circuler des textes. Tenter de penser avec les professionnels est, dans notre démarche, une exigence scientifique ; sans cela, nous ne comprenons tout simplement pas les pratiques.

Officiellement la recherche s'est déroulée sur deux ans, de janvier 2016 à décembre 2017³. Dans les faits, nous avons commencé avant, avec une étude exploratoire dès l'été 2012 (l'idée étant de déposer un projet qui réponde à des enjeux concrets, réels du champ). A l'heure actuelle, nous sommes encore en train d'y travailler. Nous avons eu aussi, on pourrait dire, la « chance » que notre projet n'ait pas été accepté du premier coup par le FNS, ce qui nous a laissé plus de temps. Ce temps était nécessaire pour ne pas arriver en prédéfinissant trop ce que nous allions regarder, quels concepts nous allions utiliser dans l'analyse et pour saisir ces pratiques dans leur complexité.

D'un point de vue éthique, nous avons demandé les accords à l'OCTP (Office des curatelles et tutelles professionnelles) ou au SPJ selon les situations des familles et les mandats en vigueur. Nous avons été étonnés que les parents acceptent (autrement dit, nous trouvions tout à fait normal qu'ils refusent). On peut supposer qu'il y avait là en jeu pour eux l'envie de prouver quelque chose, de témoigner de ce qu'ils vivent, et une confiance dans les éducateurs et éducatrices.

Vous allez le voir, nous tentons de décrire à la fois des détails et de les mettre en lien avec les enjeux du champ, de ne pas séparer les dimensions relationnelles de leurs dimensions plus politiques et institutionnelles. Notre spécificité aussi, comme chercheurs en analyse de l'activité, est de vouloir décrire, nous l'avons dit, ce que développent des équipes. Lorsque nous discutons de la pratique de tel ou tel éducateur, il s'agissait ainsi toujours d'essayer de saisir ce qui était propre à l'équipe.

Nous avons le souci, dans la recherche, de stabiliser, formaliser ce que nous avons compris de ces pratiques, mais aussi de ne pas gommer des aspérités, des décalages; avec les

³ Recherche financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), intitulé *Le pouvoir expérientiel du langage au service de la qualité des pratiques dans le champ de la protection de l'enfance* (requérante principale K. Stroumza).

professionnels mais aussi entre nous. Il y a quelque chose de vivant à maintenir, qui fait écho avec les pratiques.

- **Les pratiques d'EC, des caractéristiques en commun avec d'autres pratiques du champ**

Nous avons travaillé uniquement sur les pratiques d'Espace Contact, avec le pari que se développait là quelque chose de porteur et novateur pour le champ du travail social, une modalité d'intervention se distinguant de celle plus classique, déjà en partie analysée, qui se déroule dans des dispositifs par entretien.

Nous avons essentiellement filmé le temps même des visites, même si nous avons, dès le début, fait certains trajets en voiture avec le professionnel et l'enfant, et assisté à une réunion de réseau. Les visites filmées ont été celles de familles dont les enfants sont placés en famille d'accueil et qui nécessitaient la présence constante d'un tiers. La plupart des parents qui ont acceptés de participer à notre recherche ont fait l'objet d'un diagnostic psychiatrique ou psychologique et certains présentaient des souffrances, voire des troubles psychiques au moment des visites.

Dans les AC, nous avons beaucoup parlé de tout ce qu'il y a autour de ces moments de visite : famille d'accueil, téléphones entre les visites, moments de discussion à deux avec l'enfant dans les trajets en voiture, vies quotidiennes des parents et enfants, travail en réseau.

Au printemps 2017, il y a eu l'appel à projets du Pôle National de Recherche sur 'Assistance et coercition'. En y répondant (mais nous n'avons pas été retenu), nous avons réalisé que les pratiques d'Espace Contact partagent des propriétés en commun avec d'autres pratiques du champ de la protection de l'enfance. Ces pratiques :

- s'adressent à des familles réputées défaillantes et conjuguent protection de l'enfance, soutien à la parentalité et du lien entre l'enfant et sa famille, et évaluation ;
- se déroulent en présence de l'enfant et de son ou ses parents et/ou de sa famille ;
- s'appuient sur des activités de l'ordre de la vie quotidienne et ordinaire ;
- sont de l'ordre de l'aide-contrainte.

Dans les internats et dans le cadre de mesures en ambulatoires se développent des pratiques qui partagent également ces caractéristiques. Il nous semble ainsi qu'il y a, pour le champ plus large de la protection de l'enfance, quelque chose de transversal, quelque chose à apprendre de la manière dont Espace Contact répond à ses enjeux. En même temps, nous le disions, nous avons le souci de ne pas gommer les spécificités des différentes pratiques.

Nous allons déposer en 2019 un nouveau projet au FNS (d'une durée de 4 ans), qui sera la suite de celui que nous avons mené. Cette fois-ci, nous allons élargir le champ des pratiques que nous voulons observer, analyser : des pratiques en internat et en ambulatoire en nous intéressant également à ce qui remonte et passe (ou pas) d'un service à l'autre (par exemple lors de réunions de réseau, dans les rapports écrits, etc.). Ceci avec la double ambition, à la fois d'étoffer et préciser encore la description de cette modalité d'intervention en appui sur les

activités de l'ordre du quotidien, et de décrire les spécificités de cette manière d'agir selon les mandats et les institutions.

- **Un double intérêt en commun**

Nous avons, depuis notre perspective, un double intérêt à cette après-midi avec vous (intérêt qui, on l'imagine, pourrait rencontrer aussi vos intérêts) :

- transversalité / spécificités : quels problèmes en commun ? quelles manières d'y répondre qui peuvent être heuristiques pour d'autres pratiques, mais sous quelles conditions, quelles spécificités à maintenir ?
- profiter de cette occasion aujourd'hui, pour que cette rencontre soit favorable aux pratiques d'accompagnement et de soutien de ces familles. En visibilisant ce qui se passe dans les visites médiatisées, de sorte à ce qu'il y ait une meilleure connaissance et compréhension de ce qui s'y fait, concrètement.

Il y a évidemment un enjeu pour ces familles à construire une forme de continuité entre vous. Une continuité qui doit faire avec ces différences de perspective, ces spécificités et qui donc ne va pas de soi.

Pointons ainsi d'emblée quelques frottements, surprises, interrogations exprimés de part et d'autres lors de la rencontre entre nous et les professionnels d'EC ; des questionnements que ces derniers entendent également de la part de professionnels d'autres services.

- **Des perspectives différentes : surprises et interrogations croisées entre chercheurs, professionnels d'EC et autres professionnels d'autres services**

Surprises, interrogations des professionnels d'autres services vis-à-vis des pratiques d'EC (N. Vigne Nardi, D. Fuehrer, Y. Bertin):

- Bon, à Espace contact la visite à lieu dans les locaux de l'institution, avec la présence constante de l'éducateur, il peut arrêter la visite si besoin, il peut reprendre avec l'enfant après-coup... Le dispositif est blindé, non ? Il n'y a pas de risques ? Nous sommes surpris que tout cela ne suffise pas à prévenir de tous les risques !
- Nous sommes surpris du fait qu'ils aient besoin d'autant d'informations sur la situation pour accompagner des activités du quotidien.
- Ah mais nous avons de la peine à imaginer que l'enfant puisse se faire une idée réelle de qui est son parent en faisant comme ça des activités, dans un lieu artificiel, souvent des activités de loisirs, avec un parent autant soutenu...
- Nous sommes surpris que puissent exister de si beaux moments de rencontre parent-enfant alors que les parents montrent autant de difficultés dans d'autres contextes

Surprises, interrogations des professionnels d'EC vis-à-vis de la recherche (N. Vigne Nardi, D. Fuehrer, Y. Bertin) :

- Quel intérêt d'aller autant dans les détails ?
- Comment montrer aux chercheurs le travail qu'il y a derrière et autour d'un moment qui semble se dérouler de manière banale comme par exemple prendre un goûter, faire un jeu de société, dessiner, peindre sur une feuille... ?
- Comment vont-ils pouvoir généraliser à partir de si peu de visites et de si petits détails ?
- Qu'est-ce qu'ils vont penser d'une visite que j'ai vécue comme aussi lourde, avec un tel décalage de rythme entre le parent et son enfant ?
- Qu'est-ce qu'on va bien pouvoir dire de ces visites, comment leur expliquer ce qu'on fait, ce qu'on sent, ce qu'on invente sur le moment parfois sans vraiment en avoir nous-mêmes conscience ?
- Comment cette recherche va pouvoir être utile pour les pratiques d'EC au-delà de ceux qui y ont participé de près ?

Surprises, interrogations des chercheurs vis-à-vis des pratiques d'EC :

- Pourquoi telle professionnelle intervient à ce moment-là, on ne voit pas de risques, pourquoi elle ne se met pas plus en retrait ?
- Qu'est-ce que ça veut dire être parent dans ce dispositif ?
- Comment comprendre que, si tôt dans la visite, les professionnels essayent de laisser l'enfant et le parent un moment tout seul, le temps d'aller chercher les sirops ?
- Que se passe-t-il donc dans ces visites ? A chaque visionnement on voit autre chose, et souvent des choses différentes...
- Comment font-ils pour que de jolis moments adviennent dans ces visites ?
- Que se passe-t-il donc, dans cette visite, pour que le visage de ce père, lorsqu'on fait des arrêts sur image dans les autoconfrontations, se transforme, devienne beau ?

Surprises, interrogations du superviseur vis-à-vis des pratiques d'EC (M. Pittet)

- Comment les professionnels combinent-ils les éléments liés à l'injonction légale de l'intervention avec ceux plus singuliers qui peuvent prendre la forme de demandes du parent et/ou de l'enfant qui s'élaborent au cours du suivi ?
- Comment et à partir de quel aspects les professionnels développent un dispositif et un accompagnement qui protègent enfant et parent du risque de gestes, de propos inappropriés ?
- Quels savoir-faire élaborer qui soient propres aux pratiques de travail social depuis les situations de grande violence marquées par de graves problèmes psychiques traités dans une expertise psychiatrique et/ou inscrits dans un cadre médico-légal ou pénitentiaire ?

Ces surprises, interrogations ont été, du point de vue de la recherche, des moteurs et des guides : comment les comprendre, les transformer, ...

- **Plan de notre exposé**

Dans le contexte politique, judiciaire et médiatique actuel, nous avons choisi d'orienter notre présentation depuis un questionnement sur les risques rencontrés dans ces pratiques.

La structure de notre exposé est ainsi la suivante:

- Une brève présentation des enjeux liés à la gestion des risques dans ce type de dispositif, et notamment au regard du modèle classique de gestion des risques par prédiction et objectivité (ou objectivation) (partie 1).
- à partir d'un exemple, une visibilisation de l'ensemble des problèmes, difficultés, défis, risques auxquels doivent répondre les pratiques d'Espace Contact (partie 2);
- une brève présentation de notre cadre théorique (partie 3);
- une modélisation, en appui sur le même exemple, de la manière dont Espace Contact répond à ces risques, difficultés (partie 4) ;
- Une synthèse de ce que nous apprennent ces analyses sur la manière dont les pratiques d'EC gèrent les risques (partie 5)
- En conclusion, nous expliciterons quelles sont les conditions de possibilité et de viabilité de cette manière de travailler, à et au-delà d'Espace Contact.

1. PROBLEMATISATION GENERALE DEPUIS LA QUESTION DES RISQUES

Commençons par pointer d'emblée en quelques mots le point de départ des pratiques d'EC :

- Les pratiques d'EC s'inscrivent dans un dispositif d'aide-contrainte, issu d'une normativité externe, sociale, un dispositif auquel le parent (et l'enfant) doivent se soumettre s'ils souhaitent se voir
- Ces moments de visite exposent l'enfant à son parent et donc à des potentiels risques de passage à l'acte dans le moment même de la rencontre (négligence , attaques du lien et du dispositif, violence sous diverses formes , etc.).
- A l'origine de la mesure un certain nombre de « problèmes », par rapport auxquels le professionnel est 'extérieur' (au sens où ces problèmes sont advenus, ont été identifiés avant son intervention), et qui créent une forte asymétrie entre parent et professionnel, avec une caractérisation judiciaire et/ou diagnostique (médicale et/ou sociale) du parent.
- Les moments de visite sont peu fréquents et d'une durée relativement courte. Il s'agit par ailleurs de situations qui, au fil de l'histoire des admissions à EC, sont de plus en plus lourdes et complexes et se caractérisent par des vulnérabilités multiples. Tout cela concourt à ce que, en terme d'accompagnement notamment, 'ça se présente comme une impasse', dans des histoires familiales et de vie qui paraissent souvent écrites à l'avance.

La gestion des risques d'attaque du lien et du dispositif dans le moment même des visites, et plus largement la gestion des risques liés à l'origine de la mesure se fait classiquement par un

modèle de gestion des risques qui fonctionne par identification des risques ou facteurs de risques, par prédiction et objectivité (ou objectivation). Un modèle que la littérature scientifique qualifie de ‘défensif’, et qui vise l’absence, la réduction et l’élimination des événements indésirables⁴. Ce modèle de gestion des risques par prédiction se met en œuvre en s’appuyant sur des processus visant la maîtrise et la systématisation de normes, de règles et autres procédures ; en cas d’imprévus, des ‘barrières’ se mettent en place. Suivant ce modèle, dans le champ de la protection de l’enfance qui nous intéresse, une manière de faire tenir protection et soutien à la parentalité peut ainsi consister à faire adopter, intérioriser des comportements connus jugés sécurés (aussi bien pour les professionnels que pour les parents et enfants). Ce modèle vise la minimisation de la variabilité des pratiques, une forme de standardisation. Il n’accorde qu’un poids négatif à l’incertitude, à la variabilité ; dit autrement, il vise le non-événement.

Ce modèle s’appuie sur une évaluation des risques à partir d’une comparaison entre des faits (informations jugées significatives, dans le champ de la protection de l’enfance, du développement de l’enfant, des dispositions parentales et du contexte familial et social) et un ensemble de critères étalonnés (avec l’influence reconnue du système de valeurs de l’évaluateur).

Notre recherche nous amène :

- à élargir l’éventail des risques auxquelles sont confrontées les pratiques d’EC en incluant les risques induits par le dispositif lui-même
- à souligner que le modèle de gestion des risques par prédiction et objectivité (ou objectivation) seul, même complété de la nécessité d’un travail en réseau de qualité, n’est pas suffisant pour guider les professionnels et décrire comment leurs pratiques tentent de répondre à cet ensemble de risques.

Les pratiques d’EC nous ont en effet obligés à nous poser les questions suivantes :

- Comment les professionnels d’EC conjuguent-ils protection de l’enfance, soutien à la parentalité et évaluation de celle-ci, ainsi que (re)construction ou maintien d’un lien entre l’enfant et son parent biologique ?
- Comment, tout en répondant à ces différents impératifs et/ou enjeux, les professionnels d’EC répondent-ils également à des injonctions politiques qui vont dans le sens de soutenir une plus grande participation des parents et des enfants aux questions / situations qui les concernent et d’une plus grande reconnaissance de leurs droits dans des contextes d’intervention d’aide contrainte?

Il ne s’agit pas, pour les professionnels, de répondre à une seule de ces injonctions mais bien de trouver des manières de faire, en situation, pour faire tenir ensemble ces différents impératifs

⁴ Flandin S., Poizat G., Durand M., 2017, Développer la résilience en renouvelant la formation à et pour la sécurité: une recherche en cours, *52^e Congrès International de la SELF*. Disponible sous <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01581046v2/document>

(souvent en tension par ailleurs) auxquels ils doivent répondre. Faire tenir ensemble ne signifiant bien évidemment pas que, dans certaines situations ou à certains moments de l'histoire de ces familles, il n'y a pas une injonction ou logique - par exemple de protection – qui doit devenir prépondérante ou dominante. Il s'agit toutefois bien pour les professionnels, même dans ces situations, de répondre à l'ensemble de ces injonctions et de tenter de ne pas les opposer. Du point de vue des pratiques, cet enjeu du « faire tenir ensemble » constitue un défi complexe que nous allons tenter d'explicitier en dépliant encore davantage les questions générales esquissées ci-dessus (pour ne pas réduire la complexité des pratiques et pour sortir de certains discours idéologiques).

De plus, en voulant étendre au maximum la zone du connu, du prévu, en augmentant les formalismes (ce que la littérature scientifique nomme la 'sécurité réglée'), ce modèle de gestion des risques

- d'une part induit les risques de réduire dans le même mouvement l'autonomie des professionnels en situation ainsi que leurs capacités d'adaptation à des situations jamais complètement prévisibles (défavorisant ce que la littérature nomme la 'sécurité gérée'). Or, ces deux formes de sécurité sont reconnues comme étant nécessaires. « Une véritable culture de la sécurité débute par cette conscience que personne n'a, seul, l'ensemble des connaissances nécessaires pour assurer la sécurité »⁵ : ni les concepteurs de protocoles, de règles, ni les professionnels au contact des familles.
- d'autre part ne favorise ni l'ouverture de nouveaux possibles, ni la vitalisation de ces moments à l'intérieur du dispositif par la vie ordinaire, ouverture et vitalisation nécessaires à une participation des parents et des enfants favorable à leur rencontre et à une évolution des situations.

Nous allons ainsi voir que ce modèle de gestion des risques par prédiction et objectivité (objectivation), s'il est le seul modèle de gestion des risques à l'œuvre (même complété de la nécessité d'un travail en réseau de qualité), ne permet ni de répondre pleinement à l'injonction de protection de l'enfant, ni de répondre à l'ensemble des injonctions auxquelles sont soumises les pratiques d'EC.

Nous allons maintenant plonger dans une situation singulière et un moment de visite. Cette plongée dans les détails et le vivant des activités d'EC dans le moment même des visites (tout en les reliant à ce qui se travaille en amont et en aval des visites et plus largement aux enjeux du champ de la protection de l'enfance) vise à expliciter plus précisément et concrètement les défis, risques et difficultés auxquelles sont confrontées les pratiques d'EC et à commencer à rendre visible, sensible la manière dont EC y répond. Cette manière de répondre sera dans la suite de l'exposé modélisée⁶.

⁵ Daniellou F., 2014, Les deux visages de la sécurité, *Santé et Travail* 85. Disponible sous <https://site.grdf.fr/documents/1335434/778114a9-9e71-4d90-9afb-2c24b1755242>

⁶ D'un point de vue méthodologique, cet exemple nous permet de montrer le modèle d'EC à l'œuvre, en fonctionnement. Il ne s'agit ainsi pas de généraliser à partir de cet exemple, ou d'en déduire le modèle d'EC. Ce modèle est reconstruit par nous les chercheurs à partir de (et pour rendre compte de) l'ensemble des données de

Ce moment de visite fait suite à un travail en amont des visites dans lequel le modèle de gestion des risques par prédiction et objectivité (objectivation) est bien présent. Ce travail en amont (et aussi en aval) est nécessaire pour sécuriser les moments de visite, mais regarder de près un moment de visite, lors d'une activité apparemment banale et ordinaire de promenade, nous permettra de visibiliser une autre manière de gérer les risques, plus diffuse et difficile à saisir, et néanmoins au centre du modèle d'EC. La modélisation de cette autre manière de gérer les risques, qui place en son centre l'attention aux détails dans leur dimension expérientielle et événementielle, permettra ainsi de compléter le modèle par prédiction et objectivité (objectivation).

2. PLONGEE DANS UNE SITUATION SINGULIERE ...

Cette visite prend place dans le cadre d'un droit de visite entre une jeune maman, et son fils, Samuel⁷, 6 ans. Madame habite dans une ville relativement éloignée des locaux d'EC.

Tout comme sa sœur cadette qui est placée en foyer, Samuel est placé durablement dans une famille d'accueil, dans une ville voisine, depuis son plus jeune âge, en raison des fragilités personnelles de sa mère qui ne se trouve pas en mesure d'assumer son encadrement quotidien. Tout un travail de réseau soutient cette situation: service placeur, groupe des placements familiaux du SPJ, etc.

Le professionnel accompagne cette maman et son fils, 2 heures à quinzaine, depuis 2 ans. Depuis quelques semaines, la situation personnelle de la mère s'est fragilisée : elle vit une relation d'emprise avec son nouveau compagnon qui lui envoie de nombreux messages sms pendant les visites, et elle ne va plus à son suivi psychothérapeutique. Dans ce contexte, il n'est plus évident, au sein du réseau, que la mère puisse aller chercher seule ses enfants pour passer Noël.

Le jour même de la visite, lorsque le professionnel va chercher Samuel, la mère d'accueil lui rapporte une discussion qu'elle a eue avec Madame concernant les cheveux de Samuel : « *oui, alors on a beaucoup discuté avec Madame. Au début, elle voulait faire des tresses plaquées. Et puis on a pas mal échangé. Et puis, on en est arrivé à la conclusion que peut-être, c'était mieux si c'est nous qui nous occupions complètement de coiffer les cheveux de Samuel. Et puis je crois que ça l'a soulagée. Nous, ça nous soulage aussi. Alors on est content comme ça* » (propos tels qu'ils sont rapportés par le professionnel dans la réunion d'équipe suivante).

Lors de l'autoconfrontation, le professionnel nous explique qu'il est fâché, contrarié. Il sait que ces visites chez le coiffeur, qui ont toujours lieu lors des visites, sont un moment important pour Samuel et sa maman ; il observe aussi que cette famille d'accueil empiète par moments sur ce

la recherche : observations, films, autoconfrontations, commentaires et réactions des professionnels par rapport aux textes d'analyse distribués dans le cours du processus de recherche.

⁷ Prénom fictif.

qu'il considère comme relevant de la place et de la parentalité de la maman et/ou de l'autorité du tuteur de l'enfant; enfin, il sait aussi que ces dernières semaines, certains actes ont été réalisés dans le cadre du travail de réseau sans que la maman ne soit partie prenante de certaines décisions. Des décisions par rapport auxquelles le professionnel pense que la mère aurait dû être entendue. Dans un élan de défense des droits de la maman, il ressent ainsi de la colère à l'égard de la famille d'accueil, ainsi que par rapport au fonctionnement de ce travail en réseau. Il sent toutefois aussi qu'il ne peut laisser s'exprimer cette émotion à ce moment-là en présence de l'enfant.

La visite durera environ 2 heures et se déroule dans un premier temps dans les locaux d'EC.

Le temps du trajet en voiture seul avec l'enfant (en discutant avec lui, en l'observant dans le rétroviseur) et le tout début de la visite permettent au professionnel de tenter de saisir dans quel état, quels mouvements sont l'enfant et le parent à ce moment-là, qu'est-ce qui s'est passé depuis leur dernier contact qui les affecte et pourrait avoir une influence sur la suite de la visite. Dès le début de la visite la mère confie au professionnel sa colère, et l'enfant son souci de ne pas avoir de tresses plaquées.

S'ensuit une petite balade dans la forêt avant un retour au calme dans les locaux de l'institution.

- Quelques minutes de cette visite

Le moment que nous allons regarder de plus près se déroule durant la balade à l'extérieur : la séquence débute sur le trottoir menant à l'entrée de la forêt. Le chemin qui y mène est relativement large, en gravier, bordé par un petit cours d'eau sur la droite. C'est une journée ensoleillée du mois de novembre. Samuel est en trottinette et porte un casque. Le professionnel porte une bouteille d'eau en plastique.

I = Intervenant

M = Maman

E = Enfant

Le professionnel et Madame marchent côte à côte, lui à gauche et elle à droite. Au bord des larmes, elle a la main gauche dans la poche de son jeans et le bras droit qui se balance à la cadence de son pas. Samuel a de l'avance, il est en trottinette.

I *Si j'ai bien compris, vous êtes à moitié satisfaite par l'histoire du coiffeur ? C'est*

M *Ouais ouais*

I *(En regardant la maman) Vous avez vous êtes pas tombés d'accord, au fond ?*

M *Non mais voilà ma foi en regardant devant elle*

I *Non mais faut pas laisser tomber comme ça, on va on va reprendre. Faut se donner le temps, ok ? En faisant un geste avec la main droite, à plat, signifiant « calme »*

M *Ouais mais (inaudible) d'une voix faible*

I Pourquoi vous laissez tomber comme ça ? En mimant le geste de « laisser tomber » avec son bras droit

L'enfant est plusieurs mètres devant le professionnel et sa maman, il ne les regarde pas, s'est arrêté et a un pied à terre, l'autre sur la trottinette.

E C'est qui qui a fait ce truc ?

I Vous vous dites un peu « à quoi bon » ? questionne-t-il en se penchant devant la maman afin de jeter quelque chose dans la poubelle qui se trouve sur le trottoir, tout en la regardant.

M de façon (inaudible)

Le professionnel et la mère arrivent à la hauteur de l'enfant ; ils le regardent...

- **Enjeux, défis, risques dans ce moment de visite**

A ce moment-là, nous ne sentons pas la colère du professionnel dans son intervention. Son intonation est ferme mais douce. Nous nous demandons comment il fait pour intervenir de cette manière à la fois très directe, voire directive, en présence de l'enfant et avec en même temps cette intonation si soutenante (et qu'entendons-nous par 'soutenante' ?).

En appui sur cet exemple, voyons quels sont les autres risques présents que ceux évidents concernant l'intégrité physique et psychique de l'enfant dans le moment même de la visite et qui ont légitimé la mise en place du dispositif de visites médiatisées (avec une présence constante d'un professionnel).

- Un des « enjeux » (défi) de ces pratiques consiste à soutenir la participation du parent et de l'enfant pour ouvrir de nouveaux possibles dans un contexte hautement contraint / prescrit et permettre une implication qui ne se cantonne pas à de la soumission passive ou une adhésion simulée.

Quelle forme de participation des parents et des enfants est soutenue à l'intérieur de ce dispositif d'aide contrainte, par définition normatif, dont le cadre est très prescrit, et où ce qui va se passer dans les visites est organisé à l'avance (jour de visite, durée, lieu...) ? Comment ne pas réduire la participation au choix du goûter, du lieu de promenade ou du jeu de société, autant d'activités qui prennent place dans quasi toutes les visites que nous avons filmées ? Ou comment ne pas réduire cette participation à une forme de soumission passive, d'adhésion simulée qui ne permettrait pas une réelle rencontre entre parent et enfant, ni de répondre à l'injonction politique d'une plus forte participation des parents et des enfants à la définition des interventions qui les concernent ? A travers ces questions, nous pouvons voir pointer un risque de participation futile, 'alibi', 'non sincère'.

Souvenons-nous également de ce que nous mettons en évidence juste avant : les possibilités d'existence des familles (notamment des parents) suivies par EC sont souvent entravées par la maladie, la souffrance et/ou limitées par des injonctions légales, et prises dans de nombreux déterminismes ou vulnérabilités. Il importe dans ces situations d'ouvrir de nouveaux possibles,

de l'espoir, pour que parents et enfants puissent participer, s'impliquer à leur manière. Sans cette implication, il n'y aura en effet pas de rencontre possible.

Dans cette situation, l'état dans lequel se trouve cette maman au moment de la visite ne lui permet pas d'être là, tout de suite, disponible pour son fils avec qui elle ne veut/peut partager sa colère et sa résignation. Pour le professionnel, il va ainsi s'agir de trouver un moyen de l'« embarquer », pour réussir à transformer ses mouvements (de colère, de résignation notamment), sans que son implication soit de surface, alibi ou incongrue. Il y a un réel enjeu, en termes d'accompagnement, à faire évoluer la situation de sorte qu'elle ouvre pour chacun de nouveaux chemins.

- Autre enjeu ou défi : Soutenir les compétences parentales, sans se laisser toutefois aveugler par une idéologie du lien et perdre de vue la protection de l'enfant.

Comment les professionnels soutiennent-ils les compétences parentales, notion au cœur de Loi sur la protection des mineurs de 2006, sans oublier la préséance de l'intérêt de l'enfant (une notion par ailleurs bien difficile à définir...) ? Comment ne pas minimiser ou nier les risques ainsi que les limites (des familles, du dispositif), à force de vouloir saisir les potentialités, les ressources de chacun et maintenir autant que possible un lien entre l'enfant et son parent ?

Cette question du soutien des compétences parentales vient ainsi pointer des risques bien connus dans le milieu professionnel et que la littérature du champ de la protection de l'enfance a également mis en évidence :

- des risques de surévaluation et décontextualisation des compétences parentales (qui sont génératrices d'attentes excessives à l'égard des parents) ;
- des risques d'expliquer les difficultés rencontrées par les parents exclusivement depuis des explications / hypothèses psychopathologiques, ce qui accroît un autre risque, celui d'assigner et de stigmatiser encore davantage les parents.

Dans « notre situation », le professionnel, pris dans les enjeux du placement de Samuel en famille d'accueil et dans ceux du travail en réseau, pourrait ici décentrer son attention de l'enfant et de son besoin de protection. Ou, dit autrement, touché par cette mère, il pourrait se laisser entraîner dans son mouvement et n'avoir comme visée que le soutien de ses compétences parentales. Une centration sur les compétences et les affects de cette maman pourrait aussi l'amener à perdre de vue ses possibilités réelles et actuelles, dans ce contexte. Ou alors, il pourrait suivre le mouvement inverse qui consiste à ne voir plus que les limites de cette mère avec le risque d'assignation évoqué précédemment.

- Autre enjeu de ces pratiques: Répondre à l'impératif de protection vis-à-vis de l'enfant en anticipant le déroulement des visites mais sans pour autant prédéfinir leur contenu.

Comment les professionnels répondent-ils à l'impératif de protection vis-à-vis de l'enfant, sans pour autant prédéfinir ce qui peut se passer dans le moment de celle-ci, ceci pour permettre l'ouverture de nouveaux possibles dans ces histoires qui paraissent tellement écrites par avance ? Ne pas prédéfinir ne signifie toutefois pas que les visites ne sont pas anticipées, au contraire (par ex : par le biais d'un téléphone que le professionnel fait avec le parent avant la

visite pour convenir de l'activité qu'ils vont faire ensemble). C'est d'ailleurs le cas dans cette situation : dans les AC, le professionnel a évoqué les nombreux contacts qu'il a eus avec cette mère pour anticiper les visites avec son fils.

Des anticipations – y compris en terme de cadre – ceci pour permettre que la visite ait lieu dans un cadre le plus sécurisant pour l'enfant et que le parent soit le plus disponible pour son enfant. En tant que mandant, le service placeur porte évidemment une responsabilité centrale dans cet effort de clarification (peut-être aurons-nous l'occasion d'y revenir dans nos échanges). Toutefois, s'il s'agit de préciser le cadre des visites et d'« esquisser » si nécessaire son contenu, il importe, pour le professionnel qui accompagne ces visites, de contenir le risque de figer, de trop anticiper ce qui pourrait s'y passer et de se centrer exclusivement sur les éventuels risques au détriment d'un appui sur les potentialités de l'enfant et de ses parents, notamment dans le moment de la rencontre.

- Favoriser la rencontre entre enfants et parents alors que celle-ci nécessite une forme d'engagement qui échappe à la volonté et maîtrise des uns et des autres ?

Si la participation et l'implication des parents sont nécessaires, la dimension contraignante de celui-ci peut les amener à se soumettre à la mesure sans réussir à s'investir (idem pour l'enfant qui est aussi contraint d'être là s'il veut voir son parent). Et/ou encore à manifester des mouvements de défense, vis-à-vis de la mesure, qui parfois se répètent, perdurent amenant découragement voire résignation (y compris chez le professionnel). Le fait que ces modes relationnels défavorables s'installent constitue un risque pour l'évolution de ces visites. Il s'agira ainsi pour le professionnel de s'atteler à soutenir et favoriser une forme d'engagement, tant chez le parent que chez l'enfant.

Le dire ne suffit toutefois pas à rendre compte de ce défi et enjeu complexe: l'engagement, notamment émotionnel, ne se commande / prescrit pas et échappe bien souvent à la volonté et à la maîtrise des uns et des autres. Peut-on « passer la commande », auprès d'un parent, d'être « heureux » de voir son enfant, de manifester joie et contentement (et de mettre son éventuelle colère / tristesse de côté) ? Peut-on s'astreindre à avoir du plaisir à jouer ? Ou, si l'on revient à la situation dans laquelle nous avons « plongé » tout à l'heure, suffit-il que cette maman s'appuie sur sa bonne volonté ou une injonction morale, un ordre du professionnel, pour que son état se transforme ? Sa colère, sa tristesse sont là. Le professionnel va devoir faire avec, tout en essayant de transformer ces émotions. Les transformer sans toutefois que le chemin de cette transformation puisse être commandé ou seul agi par lui (ce qui ne veut pas dire qu'il ne peut pas orienter, réorienter les chemins pris).

Il s'agit donc pour le professionnel de favoriser, susciter ou saisir quelque chose qui en même temps échappe à la maîtrise et volonté des uns et des autres. On retrouve ce lien à l'incertitude, à la variabilité qui traverse toutes les visites que nous avons filmées : comment prendre au sérieux (ou prendre appui sur) l'incertitude irréductible qui doit pouvoir se développer dans ces visites (pour permettre à qqch d'advenir entre l'enfant et son parent), tout en contenant et en réduisant par moments cette incertitude si l'intérêt de l'enfant est compromis ?

- Travailler à maintenir des frontières entre les différents espaces et en même temps favoriser une certaine porosité entre ceux-ci, afin de réduire les effets de morcellement ainsi que l'artificialité du dispositif de prise en charge.

Les enjeux de l'accueil et du travail en réseau sont tellement prégnants dans cette situation que cela comporte le risque que ceux-ci compromettent les possibilités de la mère de se rendre disponible pour son fils (un risque qui est également présent du côté du professionnel qui pourrait se laisser prendre dans ces mouvements et ces enjeux), avec des frontières qui ne sont pas minimalement maintenues entre les différents espaces-temps. Cette absence de frontières présente également le risque bien réel que le sens de la mesure se perde tant chez l'enfant que chez le parent (plus aucune spécificité, nécessité ou utilité du dispositif) et que le retour de chacun à sa vie quotidienne, séparée, soit synonyme de trop grande souffrance, d'incompréhension et d'injustice. Dans cette situation, un enjeu consiste également, pour le professionnel, à clarifier, auprès de la mère et de l'enfant, que cette décision concernant la visite chez le coiffeur ne relève pas de la compétence de la famille d'accueil mais du tuteur, et qu'en tant que témoin de cette appropriation qu'il juge déplacée, il ne reste pas inactif.

En même temps, si les frontières entre l'espace du quotidien et ce qui se vit dans la visite sont trop rigides et pas suffisamment poreuses, rien ne va circuler et l'enfant pourrait se retrouver pris dans des conflits de loyauté ; et ces moments de rencontres extra-ordinaires vont se retrouver déconnectés des quotidiens de chacun et pas « nourris par ceux-ci » (ce qui aura notamment pour effet de renforcer la dimension artificielle du dispositif).

Maintenir des frontières tout en favorisant une certaine porosité entre les différents espaces constitue ainsi un enjeu majeur auquel est confronté les pratiques d'EC, afin de contenir les risques de morcellement induits par le dispositif (qui sont bien connus et peuvent menacer la continuité nécessaire au bien-être de l'enfant et son développement) et éviter une « mise à mal » du dispositif plus global de protection (notamment du placement en famille d'accueil).

Pour décrire comment les pratiques d'EC répondent à ces différents enjeux et à l'ensemble de ces risques – incluant les risques évidents qui ont motivé la mesure, mais aussi ceux induits par le dispositif lui-même ainsi que ce qu'exige ce le modèle d'EC de la part des professionnels mêmes -, nous avons adopté une approche théorique intitulée 'analyse de l'activité', que nous esquissons ici.

3. QUELQUES REPERES DE NOTRE CADRE THEORIQUE⁸

Nous précisons ici, rapidement, quelques jalons du cadre théorique qui oriente notre approche des pratiques d'EC⁹.

Nous l'avons vu, les pratiques doivent répondre à un ensemble de prescriptions et injonctions, qui sont en tension, ne vont pas naturellement et nécessairement dans la même direction. Pour décrire la manière de faire tenir ensemble ces prescriptions et injonctions, d'autres chercheurs parlent de dilemme, de hiérarchisation ou de priorisation. Ces approches prédéfinissent ce que c'est que la protection, la parentalité, etc... et logent l'expertise dans les décisions du professionnel en appui sur des principes éthiques ou des valeurs qui sont appliqués à la réalité, qui portent sur un ensemble de possibles prédéfini. C'est dans l'analyse, la prise de distance, la réflexion du professionnel que se loge alors cette expertise.

Mais

- Aucune prescription ou politique publique ne décrit comment agir ; elles imposent d'être prises en compte mais ne dictent pas comment y répondre. Les professionnels ne peuvent se contenter d'appliquer ou d'exécuter une ou des prescription-s : quelque chose doit être créé, inventé par eux, dans les pratiques, pour répondre à l'ensemble. Des injonctions avisées, des volontés 'bonnes' et une réflexion 'de qualité' ne garantissent pas l'inscription de ces injonctions ou prescriptions dans l'agir concret.
- Partir avec des définitions a priori de ce qu'est la protection et/ou la parentalité favorise la description des pratiques professionnelles 'en creux' si on interprète l'écart entre cet a priori et ce qu'on observe en termes de déficit dans les pratiques : incompétence ou défaillance des professionnels, moyens insuffisants pour remplir à bien la mission, impossibilité de remplir la mission avec telle ou telle famille. Bien sûr une dimension critique à l'égard des pratiques est intéressante, et même nécessaire, mais cette manière de décrire les pratiques laisse dans l'ombre ce qui se développe, marche, s'innove et qu'on n'arrive pas à voir ou décrire si on a trop de définitions a priori, et qu'on ne les remet pas en question, au travail, s'il y a un écart avec les pratiques.

⁸ Barbier J.-M., Durand M. (eds), 2017, *Encyclopédie d'analyse des activités*, Paris, PUF.

Mezzena S. (2018). *De Schön à Dewey. Connaissance, valeur et professionnalité dans l'activité des éducateurs*, Paris, L'Harmattan.

Stroumza K., Mezzena S., Krummenacher L., Reichel N., 2017, Le savoir-faire de la modération dans les bus nocturnes genevois: quand peur et anticipation des risques riment avec convivialité. *Revue Sciences et Actions Sociales (SAS)*. Disponible sous www.sas-revue.org/images/pdf/N8d8/Le-savoir-faire-de-la-moderation.pdf

Pittet M., 2015, Face à un enfant turbulent : répondre. *Revue Petite Enfance*, no 117. Disponible sous <http://www.revuetiteenfance.ch/?p=980>

⁹ Nous combinons dans notre cadre théorique des apports du pragmatisme et de la phénoménologie. Si cette combinaison est pour nous heuristique, elle reste un lieu de discussions entre filiations théoriques différentes, un espace d'interrogations et de mise au travail.

- Décrire l'expertise des professionnels en termes de priorisation, hiérarchisation ne prend pas suffisamment au sérieux, selon nous, les spécificités des situations et les habiletés que cela exige pour le professionnel de suivre ou appliquer ces principes ou valeurs. La professionnalité n'est pas que dans la distance, l'analyse et la réflexion. Il y a une implication nécessaire et qui nécessite d'être aussi décrite pour ne pas échapper à ce qu'on appelle professionnalité. Le professionnel est plongé dans des situations, qu'il saisit / qui le saisissent d'une certaine manière, mouvement à la fois actif et passif. Il doit faire avec, construire des réponses à la situation ... en situation. On va le voir, il y a aussi une activité éthique dans l'identification des faits (et pas seulement dans l'application de principes à une réalité déjà 'toute faite', 'objective', ...), qu'est-ce qu'il voit, qu'est-ce qui est important, qui importe ...

Dans notre orientation théorique (que nous développons depuis une dizaine d'années dans des recherches d'analyse des pratiques professionnelles du champ du travail social, avec Sylvie Mezzena), nous ne partons ainsi pas de définitions a priori (de la protection, de la parentalité, ...), mais considérons celles-ci comme un résultat de la recherche.

Nous considérons que les équipes développent ce que nous nommons 'modèle' : un ensemble de repères fiables et stables (qui se sont stabilisés au cours du développement des pratiques, même si toujours en évolution) qui les guide dans leur manière de répondre à l'ensemble des prescriptions. Il y a, à la fois, une orientation commune à l'équipe et des manières à chaque fois particulières (selon le professionnel, la situation, la famille). Ce modèle est à dégager, reconstruire depuis notre activité de chercheur (on ne le voit pas directement dans les films, et les professionnels ne peuvent pas nous le décrire tel quel, savoir faire n'impliquant pas savoir dire), avec l'enjeu de rester en lien avec la dimension concrète et située des pratiques. C'est depuis ce modèle que l'on peut saisir le sens précisément donné (inscrit dans les pratiques) aux notions de protection, de soutien à la parentalité, ...

Ce modèle guide et oriente le travail de confrontation au monde, d'exploration et de transformation des situations que les professionnels effectuent en cours d'activité pour répondre à leur mission. Un travail de construction d'une perspective qui n'est jamais acquise une fois pour toutes. Les professionnels d'Espace Contact nous décrivent ainsi les situations qu'ils vivent, les mouvements dans lesquels ils se sentent pris : des situations vécues par les professionnels comme 'lourdes', dans lesquelles ils se sentent pris dans des mouvements de tristesse, de renoncement ; et des situations où, nous disent-ils, « ça circule », il y a de la vie. Il s'agit ainsi pour eux de tenter de transformer cette qualification d'ensemble de la situation, de transformer, réorienter, saisir ces mouvements, pour tenter de susciter, favoriser certains effets (liés à leur mission). Il s'agit de tenter de partager cette orientation avec les parents et les enfants.

Nous nommons élans de vie ces mouvements qui ne peuvent être causés directement par le dispositif, qui ne peuvent qu'être suscités, favorisés, ou saisis, et qui oscillent entre résignation/renoncement à un pôle et joie/vitalité à l'autre pôle. Des élans de vie qui sont nécessaires à la rencontre, mais dont l'advenue, l'orientation et l'intensité doivent être

travaillés pour être favorables à cette rencontre, pour que lorsqu'ils sont dans une perspective commune ils fassent rencontre.

Pour des pratiques qui promeuvent une plus grande participation des parents et des enfants, et qui cherchent à favoriser une rencontre entre eux, il y a ainsi forcément quelque chose qui échappe au professionnel et dont il doit tenir compte. Le professionnel n'est pas seul à bord, les parents et les enfants aussi sont agissants, avec une action qui ne se résume pas à suivre des chemins qui seraient proposés par les professionnels. Une place, une implication à favoriser, saisir pour les parents et les enfants qui ne peut être prédéfinie, même par une méthode dite participative. Avec cependant également une responsabilité du professionnel, une protection à assurer, un cap à tenir.

4. LE MODELE D'ESPACE CONTACT

- De manière schématique

Nous allons maintenant décrire comment Espace Contact répond à ces enjeux, ces défis, ces risques.

Nous allons voir que les activités sont orientées vers la qualité de l'instant présent pendant les visites, en appui d'une part sur le travail en dehors des visites et d'autre part, pendant la visite même sur :

- des conversations,
- des problèmes pratiques (construits comme, devenus) communs, et des activités de l'ordre du quotidien et
- la contrainte de devoir passer du temps ensemble

Cette qualité de l'instant présent (avec des effets en termes de présence et de rencontre) se travaille pour les professionnels en tentant de favoriser que ce qui se passe dans les visites soit réel, viable par chacun et partageable. Avec la difficulté que ce qui est réel, viable, et partageable ne va pas de soi, ne se saisit, se voit pas nécessairement, et se transforme au cours des visites. Avec aussi la difficulté (qui est en même temps une opportunité) que le professionnel soit partie prenante, que son action l'engage et transforme la réalité. Avec, on va le voir, des effets indirects, des effets ricochets sur une autre temporalité, au-delà des visites.

On va donc reprendre l'exemple donné, en essayant de montrer ce qui s'y joue, et comment cela prend appui à la fois sur du travail en amont et en aval des visites, et comment interviennent également, dans les visites, les autres intervenants auprès de cette famille : notamment la famille d'accueil et les intervenants du réseau.

- **Présentation du modèle depuis l'exemple**

Orientation vers le présent

Commençons par préciser ce que nous entendons par orientation vers le présent (de ces pratiques au présent comme on les nomme).

Tout un travail de réduction des incertitudes (en prenant au sérieux les potentialités mais aussi les limites de l'enfant et de son parent) habite l'activité des professionnels en amont et en aval des visites, ceci pour éviter l'advenue d'événements indésirables pendant celles-ci. Ce travail d'ajustement, d'accordage se fait notamment lors de téléphones ou d'entretiens entre le professionnel d'EC et le parent.

Ce travail en dehors des visites est au service de la rencontre pendant la visite, et non pas l'inverse. Schématiquement, il ne s'agit ainsi pas de passer de bons moments pendant la visite pour que pendant les entretiens en dehors des visites un 'réel travail éducatif' puisse avoir lieu. Il s'agit à l'inverse de discuter avant la visite pour que, pendant celle-ci, la conversation puisse se dérouler de manière fluide. Le professionnel pourra ainsi, par exemple, s'appuyer sur ce qui a été dit en dehors de la visite pour, dans la visite, seulement y faire référence, y faire allusion, sans avoir besoin de le dire et le développer devant l'enfant. En ce sens, les entretiens en amont et en aval sont au service de la conversation, orientés vers le présent de la visite.

Le fait que ce travail en amont des visites ne vise pas directement un futur, un idéal, un « au-delà des visites », mais qu'il vise une qualité de rencontre dans le temps même des visites permet également de ne pas prédéfinir ce qui est attendu : un téléphone à cette maman pour que celle-ci dise ce qu'elle a envie de faire dans la visite suivante, pour voir avec elle qui amène le goûter ... ne vise pas à lui apprendre à être une bonne maman (et ainsi éviter certains risques, lui faisant adopter un comportement connu jugé sécurisé), mais à favoriser la rencontre avec son fils dans la visite suivante (l'enfant verra que sa maman a pensé à lui et cette dernière, en ayant anticipé la visite, se sentira peut-être sur le moment plus sereine). Tout en répondant à la prescription de protection à laquelle ils sont soumis, les professionnels tentent ainsi de créer les conditions pour pouvoir saisir d'autres manières de faire des parents (que celles qui pourraient être normativement attendues, depuis une définition d'une bonne parentalité et un ensemble d'attitudes, de comportements prédéfinis), des manières qui favoriseraient la rencontre ; des conditions pour favoriser l'ouverture de leurs réponses aux détours que les parents peuvent emprunter, proposer, et qu'il s'agit pour eux de saisir.

Dans cet exemple, suite à plusieurs expériences, le professionnel et la maman se rendent compte qu'elle est plus disponible si elle amène son propre repas et prend le temps de manger au tout début de la visite. Ce chemin est inventé, construit, expérimenté et apprécié ensemble, en explorant ce qui peut favoriser pendant la visite cette disponibilité, une viabilité pour la maman qui soit partageable.

Il s'agit, dans ces moments-là, d'ouvrir au maximum les possibles, pour des personnes dont les possibilités d'existence sont entravées par la maladie, la souffrance ou limitées par des injonctions légales, et de multiples déterminismes, vulnérabilités.

La conversation

Pendant les visites, la modalité d'intervention, toujours orientée vers le présent de la visite, s'appuie sur la conversation et des activités de l'ordre du quotidien.

La conversation, une modalité de parole, d'action proches de l'ordinaire alors que ces moments sont extraordinaires au sens de « en dehors de l'ordinaire des vies quotidiennes des parents et des enfants ».

Contrairement à un entretien¹⁰, il n'y a pas de thématique prédéfinie pour les discussions dans ces visites, ni de processus de délibération au centre, ni même un échange d'informations. Il s'agit de tenter de se rapprocher d'une situation de parole égalitaire (au sens où il n'y en a pas un qui est censé poser des questions et l'autre qui est majoritairement attendu comme apportant des réponses à ces questions), sans pour autant nier l'existence d'une asymétrie. Le langage est vecteur, producteur d'une égalité.

Il ne s'agit pas, comme dans un entretien, d'exiger ou d'attendre des mécanismes de prise de conscience, d'apprentissages, et d'explicitation/discussion des problèmes à l'origine de la mesure ou de problèmes rencontrés par la famille au cours de la mesure, ni de discuter ou se mettre d'accord sur les besoins de l'enfant (comme par exemple les conversations sur les besoins de l'enfant dont parle C. Lacharité). Ces discussions et processus peuvent bien sûr avoir lieu dans le dispositif (et elles ont lieu), mais ce n'est pas ce qui est attendu et exigé par le dispositif. Là ne réside pas la contrainte. S'ils surviennent dans la visite, ce n'est pas en réponse à une attente ou exigence du professionnel ou du dispositif. Il y a là une forme de participation libre, spontanée qui est en même temps favorisée, cultivée par le dispositif.

Si, dans l'exemple, le professionnel amène ce sujet de discussion (par rapport au coiffeur), c'est ainsi en réponse à ce que la mère et l'enfant ont exprimé au début de la visite, qui lui ont montré que ces problèmes, ces enjeux sont pour eux présents, les habitent à ce moment-là, sous une modalité qui défavorise la rencontre.

Les échanges sous la forme de conversation, dans ces visites médiatisées, sont comme un « temps d'attente », de mise en mouvement qui vont laisser la possibilité au parent et à l'enfant de s'ajuster, de « recréer un territoire, de délimiter leur implication » et entrer dans ce moment présent. Un espace d'incertitude, dont la forme n'est pas prédéfinie, qui permet également au professionnel de se rendre ouvert à cet instant présent, d'accorder une attention sensible aux détails concrets, aux mouvements et aux perceptions pour ouvrir de nouveaux possibles. Il n'est pas dans une forme d'attention focalisée sur certains aspects de la réalité (jugés a priori importants) ; il est davantage dans une attention faite de réceptivité, au sens où elle ne prédéfinit pas les éléments à voir, ce qui importe et doit importer.

Ce qui guide les professionnels, dans le cours des visites, c'est la qualité du moment présent (et non pas le futur ou un projet), que ce qui se passe soit réel, viable pour chacun et partageable,

¹⁰ Nous distinguons ici conversation et entretien pour faire sentir des manières différentes d'habiter l'activité, tout en admettant qu'un dispositif par entretien n'empêche pas de l'habiter comme une conversation. Le dispositif favorise, suscite mais ne détermine, prédit pas la manière de l'habiter.

ou puisse le devenir. Cette manière de travailler exige une attention à la qualité expérientielle et événementielle de ce qui se passe, se vit, par les uns et les autres dans le temps même de la visite (qu'est-ce qui importe à cette mère à ce moment-là ? comment ses émotions évoluent-elles ou alors se figent-elles de manière défensive ? comment l'enfant semble-t-il réagir à ce qu'il entend ? cette expression de l'enfant est-elle sincère ou est-elle simulée ?). Les professionnels (ré)orientent et parfois proscrivent ('comme ça on ne va pas y arriver') ces mouvements pour favoriser leur devenir réels, viables et partageables. Cette orientation qui par moments devient commune favorise la construction d'un monde commun et des moments de rencontre. Elle protège par là également l'enfant en appréciant en situation comment se concrétise le bien de cet enfant dans ce moment-là.

Cette orientation vers le moment présent, qui persiste même s'ils discutent de problèmes rencontrés en dehors des visites, permet de ne pas oublier l'enfant présent, de ne pas subordonner ce qui se passe à ce moment-là à la résolution de problèmes plus généraux ou à un futur souhaité.

Si cette qualité du moment présent poursuit certes d'autres visées, comme la construction ou le maintien d'un lien de filiation entre le parent et son enfant, un soutien à la parentalité et du développement de l'enfant, quelque chose pour l' « en dehors des visites », ce sont des effets ricochets, indirects. Ils ne sont pas visés comme tels dans l'intervention par le professionnel dans le moment de la visite, au sens où ce ne sont ni des objectifs en soi, ni même des conditions préalables à la rencontre. Cet agir indirect permet de ne pas prédéfinir la forme, le chemin favorable à leur rencontre, et ainsi favorise l'ouverture de possibles, en tentant de les voir lorsqu'ils surgissent, de les saisir.

Des problèmes communs

Outre la conversation, un autre appui pour les professionnels sont les problèmes (construits comme, devenus) communs et les activités de l'ordre du quotidien. Il s'agit ainsi pendant les visites de discuter, tenter de résoudre ensemble des problèmes pratiques qu'ils ont d'emblée en commun, tels que 'à quel jeu jouer', 'qui amène le goûter', 'où allons-nous nous promener ?'.

Ou alors, dans la discussion de ces problèmes liés à la famille d'accueil et au réseau, ceux-ci sont saisis, transformés pour qu'ils deviennent communs. Le professionnel va ainsi discuter ces problèmes en étant orientés vers le moment qu'ils tentent de passer ensemble, de partager. Il s'agit notamment de transformer ce mouvement de la mère, pour qu'elle puisse partager ce moment avec son fils.

Le professionnel décidera de revenir sur cet événement avant la prochaine visite dans d'autres espaces-temps, celui de la réunion d'équipe et lors d'une AC. Discuter de cette situation lui permettra, grâce à des remarques de ses collègues et du temps, de considérer que le mouvement de la famille d'accueil est peut-être une réponse à une ambivalence de cette maman à l'égard de son fils. Il trouve aussi une manière d'aborder le problème de l'emprise du compagnon : non pas en se prononçant sur leur relation en tant que telle, mais sur l'emprise de cette relation sur le temps même de la visite. La mère acceptera ainsi, d'entente avec son compagnon, de ne pas regarder son téléphone pendant le temps de visite.

Ce que le professionnel défendra ce n'est ainsi pas directement le point de vue de la maman (contre un autre point de vue, avec les risques d'une polarisation des tensions et d'une rupture avec notamment le service placeur qui fixe le cadre des visites), mais l'importance des moments passés ensemble chez le coiffeur entre la maman et son enfant, ainsi qu'une certaine disponibilité de la maman à l'égard de son fils pendant la visite. Ces éléments sont au centre de son mandat, de sa manière d'y répondre, et l'impliquent ('on' va reprendre ...).

Cette manière de construire le problème auquel s'adresse son intervention inclut le professionnel dans la situation, au sens où il ne s'agit plus (seulement) d'un problème de la maman mais d'un problème devenu commun. Ce qui importe à l'enfant, à la maman, au réseau, est ainsi saisi, transformé par le professionnel depuis ce qui lui importe à lui. Il est obligé à sa manière par ce qui leur importe. Ce travail de transformation, construit depuis sa perspective, pour rendre partageable ce qui est viable pour lui, a certainement un effet sur ce que vivent les autres personnes, sans toutefois que celui-ci puisse être prédéfini. Celles-ci vont ensuite à leur tour faire quelque chose de l'intervention du professionnel. Ce travail modifie, transforme la perception, l'expérience du professionnel. A la fois cela lui fait voir des détails qu'il ne voyait pas, et c'est grâce à ces détails que tout à coup il voit, que sa perception d'ensemble se modifie.

Résoudre des problèmes qu'ils ont en commun, et/ou qui deviennent communs permet de transformer les implications des uns et des autres dans les problèmes qu'ils discutent et auxquels s'adresse l'intervention. Des problèmes à l'origine de la mesure (pour lesquels le professionnel est extérieur), ils en viennent à agir sur des problèmes qu'ils ont en commun, qui deviennent communs et qui permettent de construire/maintenir une orientation commune au devenir de ces visites. Et qui ouvrent vers de nouveaux problèmes, une évolution. C'est ainsi depuis des problèmes pratiques et actuels qui impliquent chacun (l'enfant, le parent, le professionnel) que se travaille une forme d'attention à soi, à l'autre, que se construit une situation avec une orientation commune.

Des activités ordinaires de l'ordre du quotidien

La manière d'agir du professionnel est selon nous également favorisée par le fait que tous peuvent s'appuyer, à ce moment-là, sur une activité ordinaire (même si réaliser cette activité ensemble n'est pas ordinaire). Un engagement dans l'action de se promener qui permet de prendre le temps de laisser évoluer ses émotions (que cela devienne viable, que leur orientation se transforme), pour la maman de regarder devant elle ou ses pieds, de se protéger, sans répondre nécessairement, de rester attentive à son fils.

Une activité de promenade qui ne comporte en elle-même aucun enjeu mais bien une finalité intrinsèque. Un soin particulier a en effet été apporté par le professionnel, depuis le début de la visite, pour que l'enfant (en particulier) ait du plaisir : choix d'aller se promener dehors, de prendre au début de la promenade des chemins goudronnés qui lui permettent de faire de petites descentes. Puis, lorsqu'ils sont sur le chemin en gravier, le professionnel porte la trottinette de l'enfant pour lui permettre d'explorer la nature environnante. Cette grande attention à l'enfant permet ainsi ensuite au professionnel de se centrer sur la maman (tout en restant attentif à l'enfant) et de s'appuyer sur ces détails de la situation pour que ce dernier 'y trouve son compte'.

Marcher le long de la route, côte à côte avec la maman, permet également au professionnel d'être attentif à ce qu'elle exprime. L'enfant, qui n'est pas loin, peut tout à fait entendre ce qu'ils disent à ce moment-là (le professionnel est vigilant, et tempérera plus loin la discussion en signalant clairement que certaines choses ne peuvent être dites devant l'enfant). Samuel s'amuse avec sa trottinette, observe la nature ; il semble comprendre et soutenir la disponibilité du professionnel pour sa maman. En même temps, il sait se signaler à plusieurs reprises, restant partie prenante de ce moment.

L'engagement dans cette action-là leur permet de s'appuyer sur des habitudes (libérant leur attention pour la discussion) mais également de trouver une source de vitalité dans quelque chose qui les englobe et dans le moment présent. Plaisir de la promenade, attention au moment présent et à des détails qui sont des occasions de joie, de vitalité, dont l'enfant et le professionnel se saisissent, tout comme la mère qui peu à peu, et par petits moments, sort de sa colère et parvient à se rendre présente à une situation que petit à petit ils partagent, dans l'instant présent.

Un présent qui n'est pas vierge du passé ou du futur (dans une forme de déni, notamment du dispositif d'aide-contrainte) mais n'est pas dicté ou prédéfini par eux. Dans ces situations où le passé et les autres déterminismes présents tendent à les entraîner vers des modes relationnels défavorables, c'est depuis le présent et sa qualité que s'ouvrent de nouvelles possibilités de rencontre entre l'enfant et son parent. Cette 'réouverture' passe par une attention au présent de la rencontre, à ses détails, aux personnes présentes et à ce qui importe pour elles mais aussi aux autres acteurs qui se trouvent dans d'autres espaces-temps et/ou d'autres temporalités (par exemple la famille d'accueil de l'enfant). La conversation et les activités de l'ordre du quotidien favorisent, suscitent, saisissent cette orientation vers le présent.

La contrainte du dispositif

Le dispositif d'aide-contrainte étudié ne vise ainsi pas une soumission au sens d'une intériorisation et acceptation de comportements à adopter pour les parents (et les enfants), ou de catégories ou de principes qui prédéfinissent leur existence, ce qui doit leur importer et comment. Etre soumis au dispositif d'aide-contrainte est saisi, dans ce modèle et dans le temps même des visites, comme devoir faire avec ce qui est là, ce qui est réel, viable et partageable par chacun dans le temps même des visites, ce qui pourrait le devenir. Et ce, en prenant appui sur des détails mais sans déterminisme. En étant attentif à la manière événementielle et expérientielle dont ces détails importent ou non, pour chacun, sont saisis, ou pas, à leur manière par les différentes personnes présentes. Sans prédéfinir les chemins qui peuvent être empruntés, proposés.

Ainsi, dans le moment même de la visite, le professionnel ne tente pas de minimiser ce que dit la maman, ni d'essayer de la faire changer d'avis en lui présentant des chemins qu'il jugerait favorables. L'existence de cet autre espace-temps qu'est la réunion d'équipe lui permet également, à ce moment-là, de pouvoir s'engager en remettant à plus tard la 'résolution' des désaccords. Ce qui lui importe et guide son intervention, c'est le mouvement de renoncement dans lequel la maman se trouve. Non pas comme réponse à une injonction morale abstraite (il ne faut jamais renoncer), mais comme proscription d'un mouvement situé, concret : « ne pas renoncer comme ça », sans avoir davantage essayé de faire entendre sa voix. Le renoncement à

sa parentalité et l'acceptation de celui-ci est une possibilité du devenir de ce dispositif qui peut être travaillée depuis celui-ci (évitant par là ce que Maurice Berger nomme une idéologie du lien). Pour les professionnels de cette structure, il s'agit toutefois d'une possibilité qui ne peut être envisagée qu'en dernier recours.

Cette exigence de 'ne pas renoncer comme ça' pour la maman (mais aussi une obligation pour le professionnel), de maintenir un certain espoir touche à la dignité, au pouvoir d'agir. Cette exigence est rappelée, très fermement, de manière même directive, mais la manière dont chacun répondra à cette exigence n'est pas prédéfinie. Il s'agit de favoriser ce pouvoir d'agir, sans prédéfinir (ni prescrire) son chemin, même si ce chemin serait prédéfini depuis une démarche d'émancipation ou de développement personnel. Sur le moment, répondre à cette exigence/obligation peut consister minimalement à ne pas figer la situation (la maman d'accueil ira temporairement chez le coiffeur, mais ce point pourra être repris plus tard). La mère doit tenter quelque chose pour sortir de cet état dans lequel elle est à ce moment-là, parce qu'elle ne peut partager ses mouvements avec son fils, qui est là présent. Ils ont un temps à passer ensemble, c'est la contrainte du dispositif.

Si le dispositif est normatif, considérer que la contrainte est vécue à ce moment-là comme du temps à passer ensemble, laisse ainsi ouvert, non prédéfini ce qui peut se passer dans la visite (après sa préparation). La manière dont le dispositif est habité, par chacun, la manière dont chacun répondra à cette exigence est laissée ouverte.

Faire exister, rendre présent les différents intervenants de la situation

La manière d'intervenir du professionnel fait ainsi exister (lui-même et) les différents intervenants de la situation d'une manière qui est viable pour lui et qui poursuit en le réorientant (sans le préfigurer) le mouvement de la maman. Si les autres intervenants ne sont pas physiquement présents dans la visite, ils sont psychiquement présents, dans le vécu de la mère, du professionnel, mais peut-être aussi de l'enfant qui sent bien que des événements qui le concernent sont en jeu. Devoir faire avec ce qui est là, ce qui importe pour les uns et les autres, nécessite d'être attentif à la mère, à l'enfant, et donc aussi à ce qui fait irruption pour eux dans les visites. Les interventions du professionnel visent à transformer les modes d'existence dans la visite, à les rendre présents de sorte qu'ils ne soient pas défavorables à la rencontre entre l'enfant et sa maman. Cette dernière est en effet, au début de la séquence, au bord des larmes, prise entre de la colère et de la résignation, des mouvements qu'elle ne peut/veut partager avec son fils.

Ce travail sur les modalités d'existence de ces éléments extérieurs dans la visite même, leur présence, n'est possible et légitime que si ce qui se vit et se transforme pendant la visite a une chance de transformer le mandat ou la manière dont les autres intervenants (dans d'autres espaces-temps) agissent avec la situation de cette famille. Ce travail permet également (effet ricochet) que ces moments de visite si extraordinaires (c'est-à-dire en dehors de l'ordinaire de chacun) et artificiels ne soient pas complètement coupés de leurs vies quotidiennes. Avec le souci de la continuité à construire pour l'enfant.

Que faisons-nous ensemble ?

Le mouvement de transformation de l'expérience du professionnel tente par la suite de maintenir pour les personnes (réseau, maman, enfant) une existence indépendante et humaine, au sens où tout en devant faire avec le dispositif (aide contrainte), rien ne prédéfinit la manière dont ils vont agir, doivent agir, ce qui va importer pour eux, comment ils vont 'mener leur vie humaine'. Une manière aussi de ne pas réduire les personnes à la manière dont elles existent dans le dispositif, afin d'éviter une forme de maltraitance. Cette exigence ainsi que l'ancrage dans une activité de l'ordre de l'ordinaire et dans une visée de qualité du moment présent en font des 'créatures pareilles à lui', une manière de tenir asymétrie et égalité autrement que depuis une éthique de la délibération¹¹.

Cette humanité partagée (en laissant ouvert à l'imagination ce que cela décrit, et en l'explorant par la perception, l'imagination et l'engagement dans l'action) et non pas une perspective en termes de droits modifiée de façon fine mais essentielle l'expérience du professionnel, laquelle peut se voir dans ses actions. Si, au début de la visite, il tente d'identifier de l'extérieur 'ce qui se passe', son expérience se transforme, pris dans un engagement dans l'action avec un mode particulier d'ouverture sur les choses et son environnement, qui à la fois construit et est construit par sa perception, son imagination. Il passe ainsi de 'qu'est-ce qui se passe?', 'quelle analyse faire des besoins de l'enfant ou de telle attitude du parent?' qui le placent d'emblée en extériorité à la situation présente et en position d'expertise. Des questions qui ne lui permettent également plus de « ressentir » les possibilités (ou non possibilités) d'implication et d'ouverture du parent et de l'enfant pour pouvoir éventuellement (ré)orienter l'activité (si celle-ci n'est plus favorable à l'implication réciproque du parent et de l'enfant ou que la sécurité physique / psychologique de ce dernier n'est plus assurée). Petit à petit, il passe à 'que faisons-nous ensemble?', 'quel monde voulons-nous, comment le faire advenir ensemble?' (selon la formulation d'A. Hennion), se vivant comme compagnon de ce moment passé ensemble, au présent. Compagnon, 'créature pareille', mais avec des perspectives pas identiques (un professionnel, un parent, en enfant), qui par moments se rencontrent.

Cette modalité d'intervention nécessite ainsi une implication du professionnel qui différencie sa posture de celle plus classique de médiateur, tiers, ou facilitateur.

Ce modèle transforme le rapport à la contrainte (il ne la supprime pas). Dans la visite : une participation avec une finalité intrinsèque au moment présent, une orientation vers l'instant, la rencontre, qui tente de se partager dans la construction d'une orientation commune et dont la réussite s'éprouve par chacun : par le professionnel, par le parent et par l'enfant. Non pas, dans ce moment du dispositif, avec une normativité extérieure à laquelle il faudrait se soumettre, qu'il faudrait apprendre, mais avec une normativité immanente, au présent.

Ce travail pendant les visites est fortement dépendant de ce qui se passe en dehors des visites. Pas dépendant au sens où le passé ou d'autres intervenants auprès de cette famille

¹¹ Diamond C., 2004, « Passer à côté de l'aventure, réponse à Martha Nussbaum », in Diamond, C., *L'esprit réaliste*, Paris, PUF, p. 417-428.
Diamond C., 2011, *L'importance d'être humain*, Paris, PUF.

prédéfiniraient ce qu'il peut et doit se passer (non seulement ce qui serait possible mais aussi ce qui serait souhaitable), mais au sens où cet 'en dehors' (qui peut être présent 'dedans') offre des conditions de possibilité et de viabilité pour ce travail dans les visites. Conditions de possibilité et de viabilité qu'il nous importe ici de profiter de cette occasion de notre rencontre de cet après-midi pour les expliciter, les faire valoir. Nous le ferons après la synthèse.

5. SYNTHÈSE : une attention aux détails pour ouvrir des possibles et répondre à la question des risques

Notre recherche nous a amené à élargir l'éventail des risques pris en compte dans les pratiques d'EC en distinguant :

- *les risques liés aux problèmes qui sont à l'origine de la mise en place de la mesure* et qui peuvent « contaminer » le déroulement de la visite: par exemple, troubles psychopathologiques du parent, fluctuation de son état de discernement, enjeux liés au placement de l'enfant dans sa famille d'accueil, ... avec les risques d'attaques du lien et/ou du dispositif, et de négligence.
- *les risques induits par le dispositif même*: exposition de l'enfant à son parent dont les comportements sont à l'origine de la mesure, artificialité, morcellement entre les différents quotidiens / espaces de l'enfant (ce qui peut accentuer d'éventuels conflits de loyauté), visites peu fréquentes et relativement courtes pouvant amener de la résignation des uns et des autres.
- *les risques induits par ce qu'exige cette modalité d'action de la part des professionnels pour habiter le dispositif et le mettre en oeuvre* : difficultés à voir et entendre ce qui se passe sous leurs yeux, ce qui se transforme et évolue, mais aussi ce qui persiste et perdure ; difficultés à saisir la manière dont la visite (le dispositif) est vécue par chacun.

Les risques induits par le dispositif sont itératifs, au sens où ils sont sans cesse suscités et où aucune évolution ne peut les faire disparaître ou prédéfinir leur portée concrète. La prise en compte de ces risques ne vise pas à culpabiliser le professionnel et/ou à critiquer la mesure ou le dispositif. Elle tend à visibiliser un pouvoir d'agir des professionnels et à 'rendre compte' de comment les caractéristiques même du dispositif peuvent être habitées pour qu'elles deviennent des opportunités d'action, de transformation de ces situations. Ce que le dispositif induit, favorise, défavorise est en prise directe pour le professionnel.

Inclure le dispositif, ainsi que la manière différente donc chaque équipe et professionnel le met en œuvre, permet de rendre compte de manière selon nous heuristique de certaines différences, spécificités entre vous.

Cet élargissement de l'éventail des risques est important parce qu'il permet de décrire le modèle d'EC en termes de gestion des risques de la manière suivante : c'est par et depuis un

travail pendant les visites visant une qualité de l'instant présent (réel, viable, partageable) que sont travaillés l'ensemble des risques. Avec en dehors du temps de visite (et qui lui sert d'appui) une prévalence du modèle par prédiction et objectivité (objectivation).

Qu'il s'agisse de permettre à l'enfant de (re)construire, maintenir des relations personnelles avec son parent, de pouvoir participer à déterminer ce qui se passe, de promouvoir son développement notamment par l'ouverture de possibles et de construire une continuité et stabilité de son environnement - facteurs reconnus comme favorisant le bien de l'enfant¹²- cette manière de travailler permet de favoriser ce qui concrétise le bien de cet enfant dans ces conditions de visite, sans prédéfinir ni l'importance de ces facteurs, ni comment ils vont importer pour cet enfant-là.

Agir depuis la manière dont se vit au présent le dispositif et ce qu'il induit, en prenant en compte dans le temps même des visites la manière dont cela se joue pour chacun dans l'instant présent, permet de travailler les problèmes à l'origine de la mesure avec ses risques afférents depuis une position de parole bien particulière. Celle-ci cultive symétrie et liberté dans/ depuis un dispositif asymétrique d'aide-contrainte ; et favorise une vitalité qui rapproche ces moments de la vie ordinaire à l'intérieur de (et en appui sur) un dispositif artificiel et en dehors des vies ordinaires de chacun.

La contrainte de ce dispositif ne portant pas sur une attente ou exigence de parler des problèmes à l'origine de la mesure ou rencontrés en cours de mesure, lorsque ces moments de parole adviennent ils restent orientés vers le présent de la rencontre et la contrainte que parents, enfants et professionnels partagent (la vivant chacun à leur manière) de devoir passer du temps ensemble. Par exemple, lorsque les professionnels nomment à certains moments l'inquiétude, la perturbation, des attitudes inadéquates du parent, ceci pour éviter des débordements (violence, sidération, ...). Ou lorsqu'ils discutent avec le parent comment il identifie ses propres facteurs de fragilité ou de risque en lien avec ses difficultés et/ou des enjeux liés à la situation (de placement) de son enfant de manière générale ou en abordant la spécificité du contexte actuel : alcoolisation, prise de médicaments, subdécompensation, difficultés affectives, rivalités avec la famille d'accueil, l'urgence de la situation et la nécessité de la vigilance, ...Explicitation des inquiétudes et/ou des difficultés, dans le moment même de la visite, peut également permettre au professionnel d'identifier et déterminer si le parent est capable d'entrer en dialogue avec lui et si d'éventuels risques, auxquels serait exposé son enfant, peuvent être anticipés et se mettre en mots. C'est alors dans une attention aux détails, dans leur dimension événementielle et expérientielle (une attention à soi et aux autres), dans une attention à ce qui se vit et s'éprouve dans le parler ensemble (sur n'importe quel sujet), dans le moment passé ensemble, que se travaillent indirectement (souvent implicitement, par moments explicitement) ces risques liés à l'origine de la mesure et la protection de l'enfant. Ce sont les conditions de parole, de présence et d'attention des uns aux autres qui sont travaillés directement.

¹² Au sens de la notion juridique, indéterminée, de bien de l'enfant (Droit de la protection de l'enfant, Guide pratique édité par la COPMA, 2017).

C'est dans les détails concrets, vécus dans le moment même des visites que se travaillent ainsi directement les risques induits par le dispositif, et indirectement - au sens où ce n'est pas ce qui exigé et attendu par le dispositif dans la manière dont il est habité et mis en œuvre par EC- les risques à l'origine de la mesure. Agir indirect qui, on l'a vu, permet d'ouvrir/saisir des possibles (un appui positif sur l'incertitude, la variabilité) sans préfigurer des comportements ou attitudes exigés, attendus, et de laisser ainsi une forme de liberté à l'engagement, la participation des parents et des enfants à l'intérieur du dispositif d'aide-contrainte.

Distinguer ce qu'induit le dispositif (ainsi que les connaissances sur le développement de l'enfant, les dispositions parentales et le contexte familial et social) et comment celui-ci est habité est important pour que puisse se travailler, se transformer un certain rapport à la contrainte. Cela permet également que 'incertitude' et 'vitalité' soient préservées et cultivées dans ces moments de rencontre si contraints, prescrits et organisés à l'avance, ceci pour pouvoir déjouer certaines prédictions, être surpris par ce qui finalement importera dans cette situation-là, comment parents et enfants réussissent à vivre ce moment. Ce ne sont ni des théories, ni des critères ou principes qui guident le professionnel à ce moment-là (même si ils les connaissent et que ceux-ci sont bien présents dans leurs manières d'agir), mais l'évaluation de ce qui semble viable et partageable par chacun dans l'instant présent. Evaluation dans laquelle il s'inclut comme personne au sens de ce qui est viable pour lui (incluant mais ne se limitant pas à son système de valeurs), évaluation qui se fait dans une attention aux détails.

Des détails qui permettent de mieux voir ce qu'ils ont sous les yeux, de saisir comment les corps s'inscrivent dans un rapport au temps qui est aussi un rapport à l'épreuve (pâtir, endurer, supporter, souffrir, ...), de voir parents et enfants devant ce qui les requiert, face à ce qui les exige pour vivre, agir, intervenir ; de saisir la violence potentielle ainsi qu'avérée des situations, Des détails qui sont des traces de paradoxes à l'œuvre, et mettent dans l'ambiance de ce que parents, enfants et professionnels veulent faire comprendre de leur situation, de leurs idées, de leurs projets, de leurs rêves, ...

Cette manière d'agir exige ainsi de la part des professionnels (3^e niveau de risques) une forme bien particulière d'attention à ces détails qu'il nous semble utile de bien spécifier:

- il s'agit de détails non pas au sens objectiviste de faits qui seraient existants en eux-mêmes et qui par nature seraient importants ou jugés significatifs selon certains principes/critères : un monde qui serait déjà donné, qui existerait *sans* nous. Il s'agit de détails qui ont une dimension expérientielle et événementielle, qui ne sont pas dissociés de la manière dont ils importent ou pas.
- Ce ne sont néanmoins par pour autant des détails au sens subjectif où ils ne seraient qu'anecdotiques, que des projections de quelque chose de subjectif sous-jacent et qui serait, lui, à travailler, important : un monde qui n'existerait que *par* nous, dans un relativisme dangereux et avec un travail éducatif qui ne prendrait ces détails que comme des signes/indices/symptômes d'autre chose de plus profond qu'il conviendrait de travailler (en étant guidé de manière centrale par des théories sur ce niveau sous-jacent : développement de l'enfant, inconscients, catégories psychopathologiques,...).

- Des détails qui sont réels, dont il s'agit d'éprouver, transformer l'importance pour chacun, leur viabilité, l'orientation du mouvement dans lequel ils s'inscrivent, qu'ils portent et contribuent à construire. Des détails qui constituent un monde existant *avec* nous et permettent un ancrage dans une nécessaire réalité (notamment pour l'enfant), tenant compte notamment du caractère artificiel de ces visites.

Nous l'avons vu, différentes perspectives, pas toujours visibles et/ou conscientes, sont agissantes. Il s'agit donc à la fois d'explorer et de transformer ces perspectives pour les rendre partageables et favoriser la rencontre entre parents et enfants. Transformer ces perspectives non pas pour les superposer, les rendre identiques les unes aux autres, mais pour les enrichir. Ce qui importe pour l'un est saisi par l'autre à sa manière et vient enrichir son monde de détails auxquels il n'attribuait peut-être pas d'importance, ou qu'il ne voyait pas, et auxquels il attribue une importance nouvelle (qui n'est pas nécessairement la même). Cet enrichissement permet de construire petit à petit, et par moments, un monde commun.

Le dispositif de recherche (notamment les autoconfrontations), en prenant comme objet d'analyse ces détails, leur importance, et ce travail d'orientation, réorientation, a ainsi fait écho, rejoué à un autre niveau en offrant d'autres espaces-temps (autoconfrontations) ou dans des espaces-temps existant (réunions d'équipe) cette exigence d'attention aux détails inhérente à la modalité d'action développée par Espace Contact.

Après nous être plongé dans ce moment de visite et la question de la gestion des risques, nous allons maintenant en conclusion décrire quelles sont les conditions de possibilité et viabilité de ces pratiques au présent.

6. DES CONDITIONS DE POSSIBILITE, VIABILITE DE CES PRATIQUES AU PRESENT

Une de ces conditions, on l'a vu, est de ne pas considérer que le seul modèle de gestion des risques par prédiction et objectivité (objectivation) permet de répondre à l'exigence de protection de l'enfant. Deux manières de gérer les risques doivent se combiner dans les pratiques d'EC pour que celles-ci puissent d'une part répondre à l'ensemble des risques auxquels elles sont confrontées, et d'autre part répondre à ses autres injonctions que celle de protection (autres injonctions qui renforcent également la protection).

D'autres conditions, en amont et en aval des visites, mais aussi au-delà dans le réseau sont nécessaires.

- En amont et en aval des visites (N. Vigne Nardi, D. Fuehrer, Y. Bertin)

Quelles sont les conditions de possibilité de cette « pratique au présent » ? qu'est-ce qui favorise la viabilité pour le professionnel de ces moments de visite ? Il faut pour cela que le

projet de visite soit « viable » pour le professionnel. Cela signifie que nous avons besoin d'une base de sécurité. Pour cela, il est important pour nous de :

- Clarifier notre mandat auprès du réseau, du parent visiteur, de l'enfant et de la famille d'accueil ou du parent gardien.
- Clarifier le mode de collaboration avec nos partenaires
- Avoir le confort du lieu de la visite
- Avoir la possibilité de pouvoir parler de notre vécu au travers des interventions ou des supervisions

Cela passe par trois champs de préparation en amont des visites :

La clarification du motif de protection et de la finalité des visites :

- La clarté du motif de protection (image qui légitime notre intervention, d'où on vient) explicité au parent et à l'enfant (avec l'idée qu'on ne peut pas imposer un dispositif si lourd sans en clarifier les motifs et les finalités).
- De là on définit un cadre (rythme, durée, modalité de présence de l'éducateur)
- Comme le parent n'arrive pas « vierge de toute sa situation passée », il est important de lui montrer comment on tient compte du passé pour donner du sens à la mesure et poser comme finalité qu'on vise à continuer autrement.
- Pour ce faire, c'est incontournable d'être au clair sur le point de départ (motif de protection), de manière à pouvoir s'en écarter et ne pas ramener le parent à cela uniquement parce qu'on serait soi-même (en tant qu'éducateur) dans un flou par manque d'information sur ce qui motive la mesure...mais précisément être réactif quand il le faut et soutenir des ouvertures par ailleurs.

Partager en réseau les motifs, moyens et objectifs de la mobilisation d'Espace contact ainsi que nos observations et hypothèses permet de :

- Enrichir notre perception de la situation par ce qui est perçu par d'autres, dans d'autres contextes. Idée d'une porosité des frontières entre intervenants.
- Eviter les incompréhensions et apaiser certaines craintes.
- Comprendre ce qui peut émerger, surgir de la visite de manière à le reprendre et le cas échéant le renvoyer au bon destinataire.

La clarification des modalités de collaboration :

- Avec le parent : règles de collaboration, de possibilités d'avoir des contacts entre les visites, dans le sens de créer un partenariat malgré le cadre d'aide-contrainte
- Avec le mandant : envoi du planning des visites, où et comment sont prises les décisions
- Avec la famille d'accueil : sur quoi on communique lors des retours, besoin de leur présence au retour de l'enfant, besoin de leurs observations, etc.

- **Des espaces-temps pour décrire et discuter des pratiques (N. Vigne Nardi, D. Fuehrer, Y. Bertin)**

Les séances de supervision, d'intervision, les réunions d'équipe, les échanges informels nous permettent de confirmer ou faire évoluer les perceptions et vécus d'une visite. Participer à cette recherche (aux AC et aux réunions d'équipe dans lesquelles on a discuté de l'analyse des films) nous a permis de développer notre manière de parler de notre travail.

Nous avons en effet considéré qu'il s'agissait pour nous d'une chance que des chercheurs s'intéressent à nos pratiques et avons saisi cette chance en nous demandant comment profiter au mieux de ce travail. Nous avons appris à décrire et à partager notre pratique en prenant appui sur des détails et en prenant au sérieux notre expérience, tout en la considérant comme limitée.

Ce travail nous a ainsi apporté :

- Une méthode d'approche du réel : - Considérer que chacun sait quelque chose de la réalité et que ma perception est nécessairement incomplète. - Cela implique que je parte de mes difficultés aussi pour comprendre ce qui m'échappe. - Cela m'amène à décrire ce que je sais de la réalité pour le partager à d'autres.
- Une méthode qui permet de transmettre à d'autres la compréhension d'une situation de manière nuancée et avec un ancrage concret basé sur l'expérience. C'est un appui pour faire valoir des enjeux, défendre des initiatives, soutenir des mouvements en lien avec les visites.
- Un socle, un « dénominateur commun » pour traiter les décalages de perceptions entre collègues ainsi que dans les réseaux.
- Une perspective qui vise à prévenir les clivages (à haut risque dans nos pratiques). Il ne s'agit pas nécessairement de partager la même perception en fin de discussion mais d'enrichir nos perceptions de ce qui importe pour les autres. Cela aide à considérer que l'autre aussi saisit quelque chose de la réalité et cela lui garantit une place.

- **Et après, au-delà**

Cette manière de vivre le dispositif d'aide-contrainte pendant les visites, même avec des visites qui se déroulent sur des années, n'est cependant souvent pas suffisant pour transformer de manière durable ces situations. Si pendant la visite c'est le moment même de la visite qui est visé et avec une viabilité pour le professionnel qui intègre ce qui importe pour les autres personnes du réseau et d'autres temporalités, ce qui s'y passe doit pouvoir durer et être repris, amené, porté au-delà.

A la fois une certaine stabilité est nécessaire pour ces pratiques (stabilité institutionnelle, du réseau et des dispositifs, avec aussi une certaine ritualisation des moments de visite), pour mettre en mouvement ces parentalités défaillantes, mais également une forme de continuité entre les espaces-temps. Les chemins proposés, pris durant ces visites, ces nouveaux possibles qui s'ouvrent, ce monde commun qui se construit doivent à la fois remonter, circuler dans le réseau pour enrichir la compréhension des parents, des enfants, de leurs liens, et aussi enrichir la normativité externe, sociale. Enrichir signifie que ces chemins pris ne doivent pas être comparés et évalués à l'aune de chemins connus jugés sécurés, d'un ensemble non-

transformable de possibles préexistants, mais qu'ils peuvent donner du mouvement et une forme de sécurité à cette construction collective (le travail en réseau) dans laquelle chacun doit pouvoir trouver une place qui soit viable, tenant compte de où il en est, de son mandat. Viable pour le parent, pour l'enfant, pour le professionnel d'EC, pour le service placeur (qui doit ensuite rendre des compte à la justice) etc.

C'est dans notre prochain projet de recherche que nous allons explorer et décrire ce qui précisément circule et comment entre ces différents espaces-temps, ces différents intervenants, ... et avec quelles difficultés, quels appuis.

Textes issus de cette recherche

Visites médiatisées en protection de l'enfance : exploration et transformation des émotions des professionnels, des parents et des enfants. in *SEJED* 20, 2018, disponible sous <https://journals.openedition.org/sejed/9099>

Participation, incertitude, aventure et protection dans un dispositif d'aide-contrainte : les visites médiatisées comme pratiques au présent. Conférence donnée le 22 novembre 2018 à l'Association le Châtelard, à l'occasion de la commémoration des 10 ans d'Espace Contact. Texte disponible sur le site du Châtelard.

Participation, aventure et rencontre dans un dispositif d'aide-contrainte : les visites médiatisées comme pratiques au présent. Article soumis à la *Revue Sciences et Actions Sociales*.

Protection, incertitude et ouverture de possibles dans un dispositif du champ de la protection de l'enfance. Article à paraître dans un ouvrage collectif en cours de construction dirigé par M. Kuehni sur les pratiques prudentielles et le travail social.

En préparation également un ouvrage collectif avec les éducateurs d'EC qui ont participé à cet exposé.